InteraXXIons

La Nouvelle revue transdisciplinaire
de la Faculté des lettres et sciences humaines – USJ

NORMES ÉDITORIALES

1. Longueur de l'article

Les articles soumis à la revue *InteraXXIons* ne doivent pas dépasser 40 000 signes espaces comprises, notes comprises et bibliographie non comprise.

Les auteurs.e.s sont prié.e.s d'apporter une attention particulière à la correction de la langue, de la syntaxe, de la ponctuation et de la présentation bibliographique. Les articles doivent être soumis dans une langue révisée et publiable. La revue se réserve le droit de demander une révision linguistique avant acceptation définitive ou transmission à la mise en page.

Les corrections éditoriales finales ne se substituent pas à la responsabilité de l'auteur.e quant à la qualité linguistique de son texte.

2. Format du fichier

- Les articles doivent être transmis sous forme de fichier Word (.docx ou .doc) ou au format OpenDocument (.odt).
- Le fichier transmis doit être nommé selon le modèle suivant : NOM_Prénom.docx

Le nom de famille doit être indiqué en majuscules, suivi du prénom avec majuscule initiale. Le fichier ne doit comporter ni espaces, ni accents, ni caractères spéciaux.

3. Normes générales de mise en forme

Le texte doit respecter les consignes suivantes :

- police : Times New Roman ;
- taille : 12 ;
- interligne : 1,5 ;
- alignement : justifié ;
- alinéa de début de paragraphe : 1,25 cm ;
- pas d'espace entre un titre ou intertitre et le corps du texte ;
- les paragraphes doivent être clairement séparés selon une mise en forme homogène ;
- ne pas utiliser de feuilles de style ou de titrages automatiques ;
- ne pas insérer de pagination manuelle dans le corps du texte.

4. Présentation obligatoire des premières pages

Le début du document doit obligatoirement respecter l'ordre suivant :

- titre de l'article ;
- prénom et nom de l'auteur.e. ;
- affiliation institutionnelle complète et pays ;
- résumé en français ;
- mots-clés en français ;
- abstract en anglais ;
- keywords en anglais ;
- notice biographique en français ;
- biography en anglais ;
- axe thématique du numéro auquel l'article est rattaché.

Le corps de l'article commence ensuite sur une nouvelle page.

NB :

- Le Résumé/Abstract doit présenter clairement l'objet de l'article, la problématique, la méthode ou l'approche adoptée, ainsi que les principaux axes de réflexion.
- Les mots-clés/keywords sont au nombre de 7 et sont séparés par des virgules
- La biographie/biography comporte 700-1000 signes. Elle ne fait figurer aucune information de correspondance personnelle (téléphone, mèl…). Il est recommandé d'y faire figurer, à la fin, son ORCID.

5. Structure de l'article

- L'article doit comporter des intertitres numérotés. Cinq niveaux d'intertitres au maximum sont autorisés.

 Exemple :

 1. Titre de partie
 - 1.1. Titre de sous-partie
 - 1.1.1. Titre de subdivision
- L'introduction et la conclusion doivent être clairement identifiée par un intertitre : Introduction / Conclusion
- La bibliographie apparaît en fin d'article, après la conclusion.

6. Normes typographiques de base

Gras

Réserver l'emploi du gras aux titres, intertitres et appels de figures.

Capitales

Les capitales doivent être accentuées (É/Ê/È/Ë/À, etc.)

Italique

L'italique est utilisé pour :

- les titres d'ouvrages, de revues, de films, d'œuvres artistiques ou littéraires ;
- les mots ou expressions en langue étrangère ;
- les termes ou expressions sur lesquels l'auteur.e souhaite insister.

Guillemets

- Les guillemets français (« ») sont utilisés pour introduire une citation ou une expression empruntée.
- Les guillemets anglais "…" sont utilisés uniquement à l'intérieur d'une citation déjà placée entre guillemets français.

Noms propres et prénoms

Dans le corps du texte, les noms propres et prénoms sont écrits en minuscules avec majuscule initiale. Dans la bibliographie, le nom de famille apparaît en capitales.

Exemple : Jacques Derrida, Demanze…

Titres d'œuvres

Les titres d'œuvres sont en italique, avec une majuscule au premier mot.

Exemple : *La Tension narrative*

Titres d'articles ou de chapitres

Les titres d'articles ou de chapitres sont placés entre guillemets français, avec une majuscule initiale seulement.

Exemple : « Cogito et histoire de la folie »

Sigles

En capitales, sans points (UNESCO, CNRS). S'ils sont peu connus, les développer à la première occurrence.

Siècles

Les siècles sont saisis en chiffres romains grandes capitales, avec le « e » en exposant.

Exemple : XX^{e} siècle

Caractères spéciaux

En cas d'utilisation de caractères spéciaux, de caractères phonétiques, de symboles mathématiques ou de caractères non latins, les auteurs et autrices doivent utiliser des polices Unicode compatibles, telles que Times New Roman, Arial Unicode MS ou Lucida Grande.

8. Références dans le corps du texte

- Le référencement suit une adaptation francophone des normes APA.
- Les références doivent apparaître dans le corps du texte, et non dans les notes de bas de page.
- Les références dans le corps du texte doivent respecter la forme suivante : (Nom, année, p. xx)

 Exemples : (Derrida, 1967, p. 84) ; (Bernanos, 1961, p. 67) ; (Spinoza, 2010, p. 294)
- Lorsque plusieurs œuvres d'un.e même auteur.e sont publiées la même année, on utilisera les lettres a, b, c.

 Exemples : Bernanos, 1961a, p. 1014 ; Bernanos, 1961b, p. 336

9. Citations courtes et citations longues

- Les citations de moins de 40 mots sont intégrées au corps du texte entre guillemets français.

 Exemple : Comme l'écrit Derrida, « citation courte intégrée au texte » (Derrida, 1967, p. 84).
- Les citations de plus de 40 mots doivent être détachées du texte, signalées par un retrait à gauche, avec un espace avant et un espace après, et sans guillemets. La référence bibliographique est placée entre parenthèses à la fin de la citation, avant le point final.
- Les suppressions ou coupures au sein d'une citation doivent être signalées par : […]
- Les ajouts, raccords ou commentaires introduits dans une citation doivent être placés entre crochets.

 Exemple : « Le texte [de l'auteur] permet ainsi de comprendre… »

10. Citations en langue étrangère et traductions

Les citations en langue étrangère doivent être traduites en français dans le corps de l'article. La version originale doit toujours être reproduite en note de bas de page suivie de la mention « Notre traduction ».

Exemple :
Dans le corps du texte :
« Le délire n'est pas l'envers de la raison, mais l'une de ses limites internes » (Smith, 2020, p. 45).[1]
En note :
[1] Texte original : "Delirium is not the opposite of reason, but one of its internal limits." Notre traduction.

11. Notes de bas de page

- Les notes de bas de page doivent être réservées aux commentaires explicatifs, aux précisions utiles ou aux versions originales de citations traduites. Elles ne doivent pas servir à remplacer les références bibliographiques, qui doivent apparaître dans le corps du texte.
- Les notes doivent être insérées avec l'outil automatique du traitement de texte et ne doivent pas être tapées manuellement.

12. Bibliographie

- La bibliographie complète apparaît en fin d'article. Elle doit reprendre toutes les références citées dans le texte et uniquement les références effectivement citées.
- La bibliographie doit être présentée sous forme d'une liste unique, classée par ordre alphabétique des noms d'auteur.e.s. Il ne faut pas séparer les ouvrages, les chapitres d'ouvrages, les articles de revue, les thèses, les sites web… en rubriques distinctes.

Ouvrage

NOM, initiale du prénom. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu de publication : Maison d'édition.

> Exemple : JABLONKA, I. (2014). *L'Histoire est une littérature contemporaine*. Paris : Seuil.

Ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage

NOM, initiale du prénom. (Année). « Titre de la contribution ». In Initiale du prénom. NOM du directeur ou de la directrice de l'ouvrage (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, p. xx-xx. Lieu de publication : Maison d'édition.

> Exemple : MARSIER, L. (1997). « Remarques autour de quelques prépositions ». In M. Groussier (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, p. 121-128. Paris : Gallimard.

Article de revue

NOM, initiale du prénom. (Année). « Titre de l'article ». *Titre du périodique*, volume(numéro), p. xx-xx.

> Exemple : ROUSSEAU, F. L. (2003). « Le rôle de la passion dans le bien-être subjectif des aînés ». *Revue québécoise de psychologie*, 24(3), p. 197-211.

Thèse ou mémoire

NOM, initiale du prénom. (Année). *Titre de la thèse ou du mémoire*, thèse ou mémoire, discipline, université.

> Exemple : GILBERT, A. (1992). *Les Maisons du Temple du diocèse de Bayeux (1148-1307)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Caen Normandie.

Site web

NOM, prénom ou initiale du prénom. (Année ou date de publication). « Titre de la ressource ». URL complète. Consulté le jour mois année.

> Exemple : GENGEMBRE, G. (2004). « Du roman-feuilleton au roman de cape et d'épée ». URL : www.bmlisieux.com/litterature/gambier/gambie19.htm. Consulté le 2 mars 2019.

DOI

Lorsque le document cité comporte un DOI, celui-ci doit être indiqué à la fin de la référence.

13. Filmographie

- Pour les articles portant sur le cinéma ou l'audiovisuel, une filmographie peut être ajoutée après la bibliographie.
- Elle doit être présentée de manière homogène selon le modèle suivant :

NOM DU RÉALISATEUR, initiale du prénom. (Année). *Titre du film* (*titre original entre parenthèses le cas échéant*), durée.

Exemple : IOUFIT, E. (1987). *Printemps* (*Весна*), 10 min.

- Lorsque plusieurs films d'un même réalisateur ou d'une même réalisatrice sont cités, ils sont classés par ordre chronologique ou alphabétique, de manière cohérente.

14. Iconographie, illustrations, figures et tableaux

- Les images, figures, tableaux, graphiques, cartes, photographies et photogrammes sont autorisés uniquement lorsqu'ils sont nécessaires à la démonstration scientifique de l'article. Leur nombre doit rester limité.
- Toute illustration doit faire l'objet d'un appel dans le corps du texte, placé dans le paragraphe où elle est commentée, sous la forme suivante : (fig. 1). La légende complète doit être indiquée immédiatement après le paragraphe contenant l'appel de figure. Elle doit respecter le modèle suivant : Fig. 1 – Titre ou description de l'illustration, source, crédits, copyright ou mention des droits.

 Exemple dans le corps de l'article : Cette organisation visuelle met en évidence la centralité du personnage dans la composition (fig. 1).

 Fig. 1 – Photogramme extrait de *Printemps* d'Evgueni Ioufit, 1987, source, crédits, copyright ou mention des droits.

- L'illustration correspondante doit être transmise séparément, dans un fichier nommé selon le même numéro d'appel : fig_01.jpg / fig_02.tiff / fig_03.png
- Les illustrations ne doivent pas être uniquement intégrées dans le fichier Word. Chaque illustration doit être fournie dans un fichier séparé, en haute résolution, au format JPEG, TIFF ou PNG. La résolution minimale exigée est de 300 dpi.
- L'auteure est responsable de l'obtention des autorisations nécessaires à la reproduction des illustrations.
- Les fichiers numériques doivent avoir une résolution minimale de :
 - 300 dpi pour une largeur de 10 cm ;
 - 600 dpi pour une largeur de 5 cm.
- Les images vectorielles, cartes, graphiques ou dessins doivent être réalisés avec des logiciels dédiés et fournis de préférence au format EPS, PDF vectoriel ou dans leur format natif.

Les auteur.es sont également tenu.e.s de respecter la charte éthique et la politique de publication de la revue *InteraXXIons*, notamment en matière d'originalité des textes, de conflits d'intérêts, de droit d'auteur, de reproduction des images et d'usage des outils d'intelligence artificielle générative.